

Association Départementale Gens du Voyage de l'Essonne

### À L'ÉCOLE



- Les locaux sont désinfectés régulièrement.
- On se lave les mains régulièrement.
- On aère les classes régulièrement.
- On apprend aussi les gestes barrières aux enfants.



Les enfants sont accueillis sereinement et s'adaptent sans difficulté aux nouvelles règles. Ils sont heureux d'apprendre et de retrouver leurs camarades.



### L'instruction est un devoir, mais aussi un droit :

#### Scolarisation et scolarité des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs -

NOR : REDE1236611C circulaire n° 2012-142 du 2-10-2012 RED - DGESCO A1-1

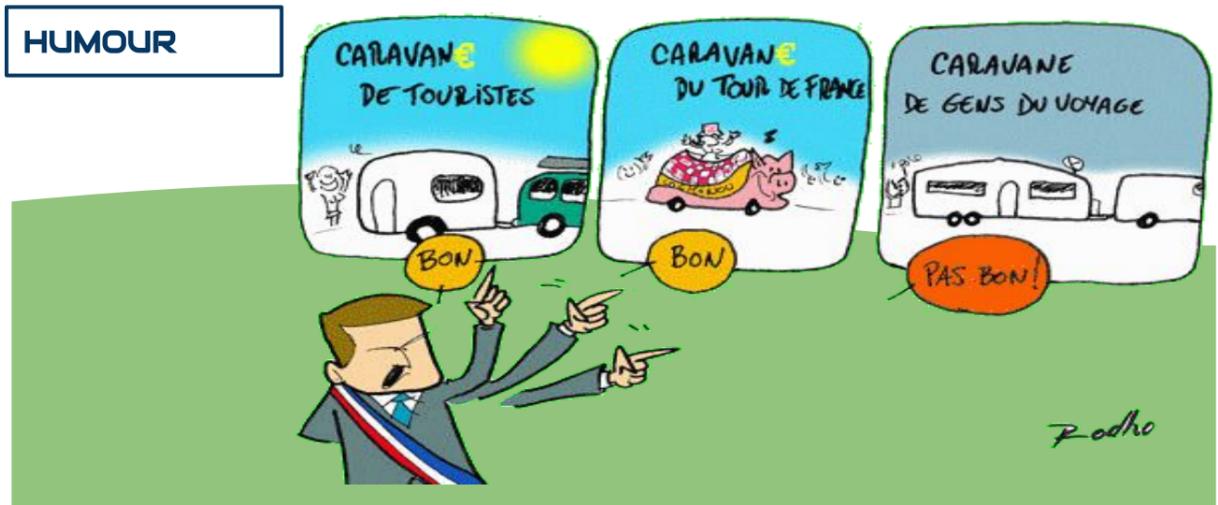
La présente circulaire concerne les élèves issus de familles itinérantes et de familles sédentarisées depuis peu, ayant un mode de relation discontinu à l'école. Les déplacements ne favorisent pas la continuité scolaire et les apprentissages. Or ils ne doivent faire obstacle, ni aux projets de scolarité des élèves et de leurs parents, ni à la poursuite des objectifs d'apprentissage définis par le socle commun de connaissances et de compétences.

Conformément aux articles L. 111-1, L. 122-1, L. 131-1 du code de l'éducation et aux engagements internationaux de la France, ils sont, comme tous les autres enfants des deux sexes âgés de six à seize ans présents sur le territoire national, soumis au respect de l'obligation d'instruction et d'assiduité scolaire quelle que soit leur nationalité ; le droit commun s'applique en tous points à ces élèves : ils ont droit à la scolarisation et à une scolarité dans les mêmes conditions que les autres, **quelles que soient la durée et les modalités du stationnement et de l'habitat, et dans le respect des mêmes règles. Le fait que la famille soit hébergée de manière provisoire sur le territoire d'une commune est sans incidence sur le droit à scolarisation.** Le droit commun s'applique en tous points aux enfants du voyage.

### SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à venir à l'école ou à téléphoner pour parler avec le directeur ou les enseignants

### HUMOUR



### INSCRIPTIONS CNED 2020

Auprès des Sophie **sur rendez vous uniquement**

Les jeudis après-midis

01 60 86 09 50  
01 60 86 86 44

# Du côté du Centre Social

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION LE JEUDI 30 SEPTEMBRE À 18H30 EN LIGNE

EN RAISON DES MESURES SANITAIRES EN VIGUEUR, NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SE DÉROULERA EXCEPTIONNELLEMENT, EN VISIOCONFÉRENCE.

UNE CONVOCATION CONTENANT LE LIEN DE CONNEXION SERA ENVOYÉ AUX ADHÉRENTS..



NOUS COMPTONS SUR VOUS.

### ACCOMPAGNEMENTS AU CENTRE SOCIAL

Uniquement sur rendez-vous au 01 60 86 09 50

Il est nécessaire de bien respecter le protocole sanitaire :

- de venir seul
- de ne rentrer qu'un par un
- de porter un masque (si vous n'en n'avez pas, un masque vous sera distribué)
- d'utiliser la solution hydro-alcoolique disponible à l'entrée
- de respecter une distance physique d'un mètre minimum avec les autres personnes



GEL HYDROALCOOLIQUE SERVEZ-VOUS



ACCOMPAGNEMENTS  
ECRIVAIN PUBLIC - NUMÉRIQUE - SOCIAL - SANTE - CNED  
sur RDV uniquement

	MATIN 9h/12h45	APRÈS MIDI 13h30/17h30
LUNDI	ECRIVAIN PUBLIC	NUMÉRIQUE
MARDI		SOCIAL
MERCREDI		
JEUDI	SANTÉ ECRIVAIN PUBLIC	SOCIAL SCOLARITÉ CNED
VENDREDI	NUMÉRIQUE	

FERME  
OUVERT

Infos courrier et prises de RDV  
01 60 86 09 50 / 01 60 86 86 44

### LE P'TIT VOYAGEUR VIENT CHEZ VOUS ...

En cette période compliquée et incertaine, LE P'TIT VOYAGEUR continue à venir à votre rencontre pour répondre à vos urgences administratives et numériques ou simplement passer un temps d'échange convivial ensemble.

Contactez le 07 89 81 35 76 ou le 01 60 86 09 50  
pour prendre rendez-vous



AFIN DE VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS DÉMARCHES EN LIGNE NOUS AVONS REGROUPÉ DES TUTOS : CAF, URSSAF, GMAIL, PÔLE EMPLOI, IMPÔTS, ANTS, AMELI, SUR NOTRE SITE :

<https://www.adgve.com/vos-démarches-en-ligne/>

